

LES BONNES PRATIQUES

pour la gestion de mes déchets pendant la période de confinement

JE CONTINUE DE TRIER MES DÉCHETS

- Je stocke, dans la mesure du possible, **mes emballages** jusqu'à la reprise de la collecte sélective (bac jaune). **Le service sera adapté pour collecter les emballages déposés en cartons ouverts ou en sacs translucide** à côté du bac jaune lors de la reprise des prestations.
- Je stocke, dans la mesure du possible, **mon verre et mes papiers**.
- Je stocke mes **déchets destinés à être déposés en déchetterie** jusqu'à leur réouverture.

JE NE JETTE QUE MES ORDURES MÉNAGÈRES

dans mon bac vert, comme habituellement.

Si je jette des déchets d'emballages et les autres déchets à trier (verre, déchets dangereux, etc.) dans mon bac vert, **j'augmente le risque** :

- Pour la **santé et la sécurité** des personnes qui assurent la collecte.
- Pour le maintien en bon état du **véhicule de collecte**.
- Pour le maintien en bon état de **l'unité de traitement de déchets** qui n'est pas prévue pour recevoir d'autres déchets que les ordures ménagères classiques.

JE JETTE

Je jette, **mes masques de protection et mes mouchoirs en papier dans un premier sac en plastique que je vide d'air lors de sa fermeture. Je jette ensuite ce sac dans mon sac d'ordures ménagères** que je ferme également. Un double emballage est recommandé pour préserver la santé des agents en charge de la collecte en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte.

Si je suis fumeur, je procède de la même manière que pour les masques de protection et les mouchoirs en papier pour jeter mes mégots de cigarettes.

La période de confinement est propice au rangement, mais pensez aux agents de collecte : nos services de collecte sont très sollicités. MERCI POUR EUX !

Pour suivre nos actualités :

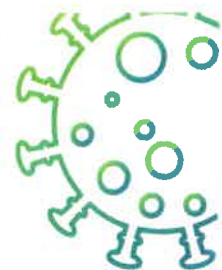
Retrouvez-nous sur Facebook : [sieom mer](https://www.facebook.com/sieom-mer)

www.sieom-mer.fr

SIEOM
DU GROUPEMENT DE MER



LES BONNES PRATIQUES pour la gestion de mes déchets pendant la période de confinement



J'EN PROFITE POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS, ainsi je facilite le travail des agents de collecte

→ SI JE DISPOSE D'UN JARDIN, JE COMPOSTE !

Si vous ne possédez pas de composteur, vous pouvez **en fabriquer un en bois (palettes, vieilles planches, etc.)** par exemple, ou faire **un tas au fond de votre jardin**, ou un trou, ou tout autre idée (nous savons que vous êtes créatifs !). Le principal pour que cela fonctionne, c'est qu'il **n'y ait pas de fond pour que le tas repose directement sur la terre**. Si vous avez des enfants, n'hésitez pas à fabriquer un composteur avec eux, ils seront ravis !

Les tontes de pelouse peuvent être déposées dans votre composteur sans problème, ou en tas pour être séchées à l'air libre. Dans tous les cas, la matière se dégradera progressivement. Il en est de même pour **vos fleurs et les tailles de vos rosiers et petits arbustes** en tout genre ! Si vous disposez d'un broyeur de végétaux, pensez à faire du broyat avec vos branchages qui sera très utile au pied de vos plantations.



- Epluchures de fruits et légumes mais pas d'agrumes
- Restes de repas : uniquement fruits, légumes et féculents mais pas de viande et poisson
- Marc de café et filtres
- Essuie-tout
- Fonds de bouteilles de jus de fruits non consommé
- Etc.



JE RÉDUIS MES EMBALLAGES !



La collecte de mes emballages n'étant plus assurée jusqu'à nouvel ordre, **j'achète un maximum de produits en vrac ou à emballage réduit**.

L'eau du robinet est d'excellente qualité, **j'évite donc d'acheter des bouteilles plastiques ! Je compacte tous mes emballages** que je mets dans mon bac jaune. Ainsi, c'est un gain de place assuré ! Toutefois, il ne faut pas imbriquer les emballages les uns dans les autres car ils deviendront très difficilement « triables » une fois arrivés au centre de tri.



J'ÉVITE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

La situation actuelle peut conduire à acheter plus de produits frais que nécessaire. **Attention**, ces produits achetés en grande quantité **risquent de se périmer et de finir à la poubelle**. Pensez à **dresser un planning** de vos repas de la semaine et à cuisiner les restes. Ainsi, vous saurez ce qui doit être **congelé pour ne pas se perdre !**



JE DONNE UNE SECONDE VIE À MES OBJETS !

Je tente de réparer, transformer ou relooker ce que j'imaginai jeter !

Je m'inscris sur le site de troc entre voisins www.troc-sieom-mer.fr qui reste ouvert pendant cette période. J'y dépose les objets, que **je cèderai à mon voisin lorsque les mesures de confinement seront levées !**

Pour suivre nos actualités :



Retrouvez-nous
sur Facebook : sieom mer



www.sieom-mer.fr

SIEOM
DU GROUPEMENT DE MER